

Programme pour Lessines et ses villages:

Une énergie positive

Une ambition en 6 points pour Lessines et ses villages:

- *Une bonne gestion avec plus de participation des citoyens*
- *Une commune solidaire, conviviale et accueillante*
- *Une mobilité efficace et sécurisée*
- *La santé au coeur de nos actions*
- *Une commune propre et verte qui veille sur notre sécurité*
- *Un développement économique ouvert à l'innovation.*



Une bonne gestion avec plus de participation des citoyens

Nous voulons une commune moderne, facile d'accès et qui informe ses citoyens avec précision. Nous voulons donner à tous la possibilité de participer de façon simple aux décisions qui impactent le quotidien et l'avenir de Lessines.

Implication des citoyens

- Renforcer l'implication des habitants dans la vie politique de la Commune
 - Encourager la création de comités de quartier (ou de village), de conseils consultatifs, de groupes d'usagers. Les reconnaître et prendre en considération leurs avis en fonction de l'intérêt général.
 - Mettre à disposition un lieu de réunion à ces comités et groupes de citoyens.
 - Valoriser le travail des commissions consultatives (CCATM¹, Conseil Aînés, Conseil des Enfants, Conseil des Ados) en leur donnant une réelle influence et des réponses motivées à leurs propositions.
 - Ouvrir une partie du budget communal en budget participatif (partie du budget réservée pour réaliser des projets décidés et choisis par des citoyens) avec des appels à projets annuels pour attribuer un budget à ces comités, conseils ou groupes reconnus.
Un budget participatif permet de soutenir le développement des comités de quartiers ou des groupements citoyens qui visent à la réalisation de projets citoyens - par exemple pour améliorer le cadre de vie dans le quartier. Ces projets sont alors proposés et portés par les citoyens et la commune y apporte un support logistique et financier.
 - Impliquer systématiquement des citoyens dans les comités de pilotage des gros projets.

¹ CCATM: Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité



- Créer le cadre pour un droit d'initiative citoyenne
 - Promouvoir le droit d'interpellation citoyenne qui est prévu dans le code de la démocratie locale et qui est trop peu utilisé.
 - Mettre en place une plate-forme citoyenne ouverte où tout Lessinois pourra déposer en ligne des suggestions, des conseils ou des avis documentés. Y rendre visible les réponses du Collège.

Transparence et accès à l'information

- Faciliter l'accès à l'information
 - Améliorer la lisibilité du Bulletin Communal et ouvrir ses pages à tous ceux qui ont quelque chose à communiquer, qu'il soient associations, politiques en majorité, opposition, entreprises locales ou citoyens. Pour autant que les messages respectent les autres et la démocratie.
 - Renforcer l'utilisation de "Lessines" (l'application pour smartphone) pour en faire un moyen de communication efficace entre la commune et les citoyens, en complément du site Internet de la ville.
 - Poursuivre le travail de l'espace numérique qui permet à tous d'accéder à internet et d'utiliser les outils informatiques ou en ligne.
 - Rendre les données publiques facilement accessibles pour tous sur internet.
 - Enquêtes publiques;
 - Budget communal avec des explications;
 - Inventaire des espaces verts de la commune;
 - Cadastre des sentiers;
 - Liste des commerces et entreprises de la commune;
 - Toutes autres données utiles.
- Améliorer le contact entre les citoyens et le personnel communal
 - Fournir aux citoyens les moyens d'obtenir aisément et rapidement des services ou des informations de qualité de la part des services communaux. Donner à ces services les moyens de répondre aux citoyens.



Bonne gouvernance et éthique

- Etre une **commune de référence en matière d'éthique et de bonne gouvernance**
 - Veiller à ce que, dans chaque décision prise, l'intérêt général soit toujours plus important que les intérêts particuliers des uns ou des autres.
 - Ouvrir publiquement à un plus grand nombre de personnes intéressées la possibilité de participer et contribuer à la gestion de la Commune, par exemple dans les commissions consultatives ou les ASBL communales.
 - Publier sur le site communal la liste de toutes les ASBL subsidiées par la commune ainsi que la composition de leur conseil d'administration pour que chacun sache comment sont utilisées les ressources financières de la commune.
 - Publier les offres d'emploi et les rendre accessibles à tous pour chaque fonction rémunérée avec tout ou partie des finances communales.
 - Organiser systématiquement des procédures de sélection transparentes et égales pour toutes et tous y compris pour les ASBL communales.



Une commune solidaire, conviviale et accueillante

Nous voulons donner à tous la possibilité de se rencontrer, de s'épanouir par la culture, le sport, l'enseignement et d'avoir accès à un logement de qualité.

Solidarité

- Maintenir un CPAS² de qualité au fonctionnement transparent et qui responsabilise ses usagers en expliquant chaque décision.
- Soutenir les associations et les initiatives citoyennes qui viennent en aide aux plus démunis comme la Croix-Rouge, Saint Vincent de Paul, l'épicerie sociale, le Carré, les associations de patients et de proches et celles qui se feront connaître.
- Faire la promotion de l'«Article 27» (disposition qui permet aux personnes à faible revenu d'obtenir à un prix symbolique des entrées pour des spectacles ou activités culturelles) pour donner à tous l'accès à la culture.

Le vivre ensemble

- Organiser l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants en fournissant un kit de bienvenue qui explique la commune, ses valeurs, son histoire.
- Favoriser les rencontres entre habitants, par exemple en simplifiant les formalités administratives pour l'organisation d'événements simples de convivialité comme des pique-niques entre voisins...
- Soutenir et promouvoir les comités de quartiers.
- Faciliter la réappropriation des espaces publics par les citoyens.
- Préserver et développer de nouveaux lieux de convivialité accessibles aux familles pour favoriser les rencontres entre les habitants : terrains de jeux, jeux pour enfants.

² CPAS: Centre Public de l'Action sociale



- Mettre à disposition des locaux ou espaces publics faciles d'accès pour des initiatives privées et citoyennes (groupe d'action citoyenne, fêtes de quartier, brocante, etc.).
- Evaluer l'accessibilité des espaces et services publics pour chacun, quelles que soient ses capacités physiques ou mentales. Mettre en place un plan d'actions pour améliorer progressivement l'accessibilité de ces espaces et services publics.

Jeunes

- Informer de tout ce qui existe actuellement en matière d'accueil et d'activités, tant public que privé, pour les tout-petits, les enfants, les jeunes et les plus âgés via la revue communale, le site et l'application pour smartphone de la ville.
- Ouvrir le centre culturel à l'organisation d'ateliers et de stages pour les enfants et les ados, et perpétuer l'organisation des stages à la coupole sportive pendant les congés scolaires.
- Favoriser le déplacement autonome: créer des cheminements piétons et vélos sécurisés aussi entre la ville et les villages, rendre les ruelles et les sentiers de la commune sûrs et facilement accessibles y compris aux personnes à mobilité réduite.
- Eduquer à la sécurité routière.
- Créer un Conseil Communal des ados
- Donner de l'influence aux Conseil Communaux des jeunes (6 à 12 ans) et des ados (12 à 18 ans) en rendant publiques leurs propositions et en les inscrivant à l'agenda du conseil communal.
- Aménager les plaines de jeux et les espaces de rencontre pour toutes les générations, revoir les équipements disponibles dans chaque village / quartier en adéquation avec les propositions des conseils des jeunes et des ados. Encourager les projets de groupe à demander du budget participatif.



Aînés

- Faciliter la vie des personnes âgées qui restent chez elles en encourageant la création de logements multi-générationnels, en perpétuant le Solidacar³ et le service de repas à domicile, ...
- Faire de la maison de repos un lieu de vie plus agréable pour les résidents et leurs proches, proposer des repas de qualité, organiser les échanges avec les écoliers (raconter l'Histoire, cuisiner, jouer, surfer...), rénover le système de chauffage pour supprimer le gaspillage d'énergie.
- Créer un lien entre la maison de repos et le centre-ville.
- Favoriser le déplacement autonome : créer des cheminements piétons et vélos sécurisés aussi entre la ville et les villages, rendre les ruelles et les sentiers de la commune sûrs et facilement accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Informer nos aînés de tout ce qui peut leur faciliter la vie quotidienne, faciliter l'accès à des loisirs variés et rompre leur éventuel isolement.
- Donner une réelle influence à la commission des Aînés en rendant publique ses propositions.
- Encourager et soutenir l'organisation et la diversification des activités proposées pour tous les âges, y compris des activités intergénérationnelles : repas, jeux, jardinage, cuisine, activités culturelles ou sportives.
- Poursuivre le travail de l'espace numérique pour donner aux aînés qui en expriment le besoin la possibilité de mieux comprendre et utiliser les outils informatiques et internet.

Enseignement

- Mettre en valeur la diversité des projets pédagogiques des écoles de l'entité.
- Allouer les moyens qui contribuent à la qualité des « garderies » avant et après les heures d'école.
- Soutenir l'Académie de musique et l'école de Promotion Sociale.
- Verdir les cours de récréation notamment en créant un coin potager ou fleuri.

³ Solidacar: service de transport des personnes à mobilité réduite ou en maison de repos et de soins. Créé en partenariat entre institutions publiques et privées.



Sport & Culture

- Soutenir les activités et infrastructures culturelles (centre culturel, bibliothèque...) et sportives.
- Développer une offre d'activités culturelles et sportives accessibles à tous (dans les villages, paquet culture avec abonnements à nos musées, entrées gratuites aux événements locaux).
- Promouvoir, supporter financièrement, administrativement et logistiquement les milieux artistiques et folkloriques locaux.

Milieu Associatif

- Soutenir les projets du milieu associatif par la mise à disposition d'un local, de matériel, de lieux de stockage sécurisés, d'un moyen de transport et l'aide à la diffusion d'informations.

Logement

- Accorder des prêts à 0% pour des petits travaux et des aménagements pour réaliser des économies d'énergie.
- Soutenir les initiatives innovantes en matière de logement : habitats groupés, logements multigénérationnels, habitats légers
- Encourager la création et la rénovation d'habitations de meilleure qualité y compris dans l'offre de logements publics.
- Encourager les propriétaires à s'adresser à l'Agence Immobilière Sociale (AIS) pour la mise en location de leur bien.
- Créer avec la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) une charte urbanistique qui définit les critères de qualité, durabilité et convivialité pour les gros projets de construction comme Dendre Sud.

Une mobilité efficace et sécurisée

- Prendre systématiquement en compte le facteur sécurité routière lors des aménagements du territoire et urbanistiques.



- Aménager les entrées de villages par exemple avec des effets de porte esthétiques qui ralentissent la circulation sans mettre en danger les usagers.
- Développer l'usage des radars informatifs pour inciter les conducteurs à respecter les limitations de vitesse existantes.
- Réduire la vitesse à 30km/h aux abords des « lieux de convivialité » dans les villages.
- Installer des zones 30 intelligentes qui font varier la vitesse en fonction de l'heure et du jour.
- Impliquer les usagers les plus faibles et en particulier les PMR⁴ dans les politiques de mobilité.
- Permettre le développement des modes de déplacements actifs et bons pour la santé (piéton, cycliste, cavalier...)
 - Installer des parkings vélo partout où c'est possible;
 - Installer un abri vélo sécurisé à proximité de chaque gare;
 - Visibiliser et entretenir les sentiers et ruelles piétonnes;
 - Flécher les itinéraires piétons urbains et les sentiers;
 - Créer des itinéraires cyclables et si besoin adapter les sens de circulation pour raccourcir ou faciliter le trajet.
- Encourager le partage des voitures, mettre en valeur les systèmes de type TaxiStop (application de covoiturage et d'autostop sur smartphone) ou ComOn (application de la Région Wallonie), stimuler l'installation de stations de voitures partagées sur le territoire.
- Etudier avec le TEC et les communes voisines une offre de transport adaptée aux besoins actuels. Envisager dans cette étude la mise en service de bus à la demande (à l'image du "Belbus" en Flandre).
- Impliquer systématiquement la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) dans les réflexions sur la Mobilité.
- Repenser le parking au centre ville de Lessines pour les visiteurs de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose et la future extension du Centre Culturel.
- Défendre auprès de la région la finalisation du contournement de Lessines pour éviter un déplacement des nuisances routières vers la Chaussée de Renaix.

⁴ PMR: Personne à Mobilité Réduite



- Concevoir et publier une carte des mobilités douces et sans voiture sur la commune.



La santé au coeur de nos actions

Dans les communes du Hainaut, les inégalités socio-économiques se traduisent par une perte d'espérance de vie qui peut aller jusqu'à sept années.

La santé ce n'est pas que le bien être dans son corps ou dans sa tête, mais c'est aussi le bien être chez soi, à l'école, sur son lieu de travail, dans son environnement. La commune peut prendre des actions dans ce sens pour les Lessinois.

- Créer un échevinat de la santé et de la qualité de vie qui s'assurera que toutes les décisions prises par la commune le soient en veillant à la santé de chacun et qui travaillera en association avec les acteurs de terrain (services de Promotion de la Santé à l'école, CPAS, associations de terrain).
- Associer Lessines au réseau des villes-Santé de l'OMS pour bénéficier du partage d'expériences entre villes membres du réseau.
- Donner accès à une alimentation de qualité pour améliorer la santé de tous.
 - Veiller à la qualité des repas servis dans les écoles, la crèche, les maisons de retraite et les repas délivrés par le CPAS.
 - Proposer des collations santé dans les écoles et la crèche en collaboration avec les producteurs locaux (produits de la ferme, fruits et légumes).
 - Promouvoir le "Jeudi Veggie".
- Rendre l'activité physique accessible à tous et développer l'offre sportive (activités et équipements); mettre par exemple en place un parcours santé. Conserver une piscine publique à Lessines.
- Faciliter l'accès aux soins de santé en améliorant l'information sur les services existants en matière de santé.
- Soutenir et développer le transport des malades par le Solidacar.
- Soutenir la médecine de proximité.
- Soutenir l'épicerie sociale et inciter les commerçants à offrir leurs invendus alimentaires.
- Prévenir la consommation excessive d'alcool et autres substances lors des gros événements festifs en y incluant la gratuité de l'eau.



Une commune propre et verte qui veille sur notre sécurité

Notre qualité de vie est intimement liée à notre environnement. En développant des actions préventives et en sanctionnant les incivilités, nous protégeons notre environnement.

Lutte contre les incivilités

- Mettre en place une semaine de la propreté.
- Introduire des travaux d'intérêts généraux de nettoyage dans les SAC (sanctions administratives communales).
- Tolérance zéro pour les voitures mal garées.
- Permettre à tous de signaler les dépôts sauvages, équipements vandalisés - facilement et à tout moment avec la garantie d'un suivi rapide.
- Cartographier les points noirs de notre commune pour les traiter en priorité.
- Organiser un nettoyage régulier et planifié de l'espace public.
- Adopter un plan de lutte contre les dépôts clandestins.

Une commune propre qui réduit sa production de déchets.

- Mettre en place des actions de prévention des déchets et de sensibilisation à l'éco-consommation dans les écoles et les infrastructures communales (biblio, CPAS, administration...).
- Encourager le compostage : formations, espaces pour des composts partagés.
- Renforcer les moyens des services communaux pour le nettoyage des rues et des lieux publics.
- Installer des poubelles publiques sélectives.
- Proposer la récolte d'encombrants aux citoyens qui n'ont pas de voiture.
- Développer un maillage de toilettes publiques en s'appuyant sur les espaces communaux et des conventions avec des commerçants.



- Soutenir la réutilisation et la réparation avec la “Ressourcerie Le carré” et le “Repair Café”.
- Mettre à disposition et imposer l'utilisation des gobelets réutilisables pour les associations.

Une commune qui réduit les pollutions sonore, lumineuse et atmosphérique

- Généraliser les éclairages intelligents qui varient leur intensité en fonction des circonstances (trafic, luminosité, etc.) et permettent de réduire la facture énergétique.
- Faire appliquer les limitations de vitesse existantes pour réduire le bruit du trafic routier.
- Mettre en place une signalisation « moteur coupé » pour inciter les automobilistes à couper systématiquement le contact quand leur véhicule est à l'arrêt (devant les écoles, les passages à niveau, etc..).
- Informer rapidement la population lors d'une pollution sonore, atmosphérique ou aquatique.
- Soutenir et accompagner la création de comités d'accompagnement pour faire dialoguer dans un esprit de conciliation les riverains, autorités et gestionnaires d'installation ou projets et activités les plus susceptibles de générer des nuisances ou des conflits de voisinage (carrières, exploitations industrielles, gros chantiers de voirie, impacts sur le trafic routier, ...). Faire connaître leur activité et leurs résultats.

Développement des espaces verts

- Valoriser les parcs et jardins publics existants.
- Créer des bandes fleuries dans tous les parcs publics en y incorporant des plantes mellifères pour les insectes pollinisateurs.
- Promouvoir la plantation de haies.
- Encourager et informer sur les jardins et poulaillers partagés: consolider et centraliser l'information sur les espaces privés ou publics disponibles pour des potagers ou jardins partagés afin de les rendre utilisables.
- Entretien des espaces verts sans utilisation de pesticides ni herbicides. Appliquer l'interdiction totale de produits toxiques dans l'espace public, y compris dans les cimetières.



- Ménager des espaces sauvages propices au développement de la biodiversité (zones réservées dans les parcs publics, bords de routes,...).
- Soutenir les associations de protection de la nature.
- Organiser la Journée de l'arbre.

Energie

Rendre notre commune responsable sur sa consommation énergétique et son empreinte écologique. Appliquer la "Convention des Maires" -charte qui engage des communes européennes- qui vise à diminuer de 40% la production de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 :

- Réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux.
- Améliorer l'isolation des bâtiments communaux.
- Revoir les marchés de fourniture électrique pour se fournir à 100% en électricité verte.
- Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux.
- Mettre en place des éclairages intelligents et moins énergivores (type LED) dans les lieux publics et les bâtiments communaux.
- Soutenir les propriétaires qui désirent améliorer la performance énergétique de leur logement en les conseillant et en les aidant à obtenir les primes disponibles ou un prêt à 0% pour des petits travaux et aménagements.
- Encourager la construction de logements "basse énergie" au travers de la politique urbanistique.
- Faire du futur quartier "Dendre sud" un exemple de projet durable.
- Soutenir des groupements d'achat d'électricité verte.
- Soutenir les productions locales d'énergie (bio-méthanisation, éolien, solaire thermique et photovoltaïque, ...).
- Favoriser la récupération des eaux de pluie et leur réutilisation par les services communaux.



Sécurité

Le sentiment d'insécurité exprimé par les citoyens doit être pris en compte à sa juste mesure. La police locale doit pouvoir exercer son rôle de proximité auprès des citoyens.

- Réduire l'insécurité routière
 - Réduire les vitesses autorisées sur les voiries communales là où le besoin s'en fait sentir. Rendre ces réductions effectives par des aménagements de voirie ou des radars préventifs. Installer des limitations variables ou saisonnières.
 - Aménager l'espace public pour que les piétons et les cyclistes puissent y circuler en toute sécurité.
 - Etablir un inventaire des points noirs sur l'état des routes communales, prioriser les travaux et appliquer une stratégie réaliste de rénovation.
 - Mettre en place et exécuter un programme pluriannuel de rénovation des voiries communales, en particulier dans les villages.
 - Etudier la possibilité d'éclairer spécifiquement les passages piétons.
 - Sanctionner les comportements gênants ou insécurisants comme le stationnement de voitures sur le trottoir.
- Prévention des vols et agressions
 - Mettre en oeuvre un plan "lumières", un éclairage modulable et intelligent.
 - Organiser des séances d'information "prévention vols" par les agents de quartier.
 - Faire connaître les agents de quartier et améliorer la communication entre la population et la police de proximité.
- Poursuivre la mise en oeuvre des plans d'action de prévention des inondations, notamment en collaboration avec les agriculteurs



Un développement économique ouvert à l'innovation

Lessines doit développer un "projet de commune": une ambition positive axée sur les développements locaux, l'innovation économique et le développement durable.

Tourisme

- Repositionner un office du tourisme clairement identifié.
- Développer un tourisme local et diversifié autour du patrimoine religieux, des carrières, de la réserve naturelle des Prés Rosières, du RAVeL⁵, des balades vélo et piétons (points noeuds) et le tourisme fluvial.
- Faire rayonner l'Hôpital Notre-Dame à la Rose sur l'Horeca, le commerce local et les autres lieux de tourisme et de patrimoine locaux.
- Développer les synergies entre culture (Centre Culturel) et tourisme (Office du Tourisme).

Soutenir le développement économique local.

- Visibiliser l'économie locale (commerçants, marchés, promotion des activités) dans le bulletin communal et sur le site de la Ville.
- Poursuivre et développer les activités de l'Actions de Développement Local asbl (ADL) :
 - Augmenter la visibilité de l'ADL pour en faire un acteur de développement économique clairement identifiable et identifié.
 - Donner à l'ADL l'autonomie nécessaire pour organiser la promotion économique de notre commune.

Commerces

- Développer des aides spécifiques à l'installation des petits indépendants.
- Mettre en place une signalétique valorisante des commerçants et artisans et les référencer sur une carte accessible à tous.

⁵ RAVeL : Réseau Autonome des Voies Lentes, réseau de pistes cyclables, chemins piétons et équestres.



- Créer un annuaire pratique des services et commerces dans les villages.

Produire et consommer local, éthique et réutilisable.

Notre commune produit et consomme local autant que possible.

- Décider des achats de la commune de façon responsable et solidaire en créant des conditions favorables aux entreprises locales.
 - Rédiger des cahiers des charges qui prennent en compte l'impact écologique et éthique des produits et services (par exemple des critères de distance parcourue par les produits ou les prestataires de services pour le calcul du bilan carbone et du cycle de vie des produits).
 - Renforcer la publicité locale des marchés publics pour mieux informer les entrepreneurs locaux ou développant l'économie sociale.
 - Faire de la charte anti dumping social et environnemental un élément essentiel des appels d'offres.
- Développer la consommation d'aliments produits localement ou équitablement :
 - Encourager et soutenir les jardins/potagers partagés.
 - Soutenir les GAC (groupes d'achat commun) comme le Gassines.
 - Organiser un marché mensuel des produits locaux.
 - Acheter pour les besoins de la commune des produits du commerce équitable et/ou locaux.
 - Mettre à la portée du public des arbustes fruitiers ou des légumes dans l'espace public.
- Consommer autrement et promouvoir la production locale et de réemploi
 - Soutenir les initiatives d'économie circulaire existantes comme le Repair Café ou la ressourcerie le Carré et les brocantes annuelles des comités de quartier.
 - Promouvoir et soutenir les nouvelles initiatives citoyennes qui favorisent l'échange, le don, le recyclage, la seconde main : infos sur le site, facebook et bulletin communal, mise à disposition de locaux.



- Développer une économie circulaire avec des aides spécifiques aux commerces/entreprises/projet du secteur.
- Ajouter dans les missions de l'ADL⁶ un axe spécifique sur l'économie circulaire de réemploi.

Soutenir les nouvelles formes d'économie

- Investir dans l'économie locale non délocalisable
 - Elargir les missions de l'ADL : faciliter les démarches administratives d'installation des petites entreprises.
 - Développer l'enseignement de promotion sociale : apprentissage des langues dont le néerlandais (proximité de la frontière linguistique), informatique, formations qui facilitent l'accès à l'emploi et à la création de sa propre entreprise.
- Soutenir les initiatives locales innovantes
 - Soutenir l'installation de lieux de coworking -espace de travail commun à plusieurs travailleurs ou télétravailleurs- au centre ville pour y faire revenir de la fréquentation et répondre au besoin de nos travailleurs.
 - Encourager la production et la consommation locales en soutenant l'installation de lieux de fabrication ou de conception ouverts au public (FABLAB, Atelier de codage informatique).
 - Mettre en réseau les nombreuses initiatives de développement et de diversification d'activité de nos agriculteurs locaux. Les accompagner dans leur promotion locale et à l'extérieur de Lessines.

⁶ ADL: Action Développement Local est une asbl communale qui vise à promouvoir le développement économique de Lessines.